

Les annonces sur les syndicats et l'éducation nationale vont dans la bonne direction

Deux annonces vont dans la bonne direction : l'annonce d'une réflexion sur la place et le financement des syndicats en France et celle du remplacement de Michel Lussaut, le président du Conseil Supérieur des Programmes de l'Éducation Nationale. Il incarnait « le clan des pédagogistes » dont l'idée était de mettre l'élève et non plus le savoir au centre du système d'éducation. L'école était pour lui le lieu de « la violence symbolique » et du « capital culturel » qui était selon lui un facteur d'inégalité.

Malheureusement la suppression de l'ISF sur les actifs financiers entraîne un cafouillage sur les signes extérieurs de richesse qui remet en cause cette bonne trajectoire. Des députés La République en Marche envisagent de déposer un amendement à la Loi de finance 2018 pour « taxer les produits de luxe » sous prétexte que les yachts, les jets et les lingots d'or ne sont plus pris en compte dans le nouvel ISF !

Abordons cette semaine le problème des syndicats.

Le financement des syndicats pourrait enfin évoluer a annoncé Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, « il faut l'assumer, il faut discuter, mais il faut le faire dans la clarté ». Ne soyons pas trop naïfs. La France est un pays latin, jacobin pétri de phraséologie révolutionnaire et nourri au lait de la lutte des classes. Elle ne va pas devenir tout d'un coup une social-démocratie à la scandinave raisonnable, moderne, apaisée....

Voilà quelques faits qui permettent de débiter la discussion.

Les syndicats comptent de moins en moins d'adhérents et de plus en plus de financements publics directs ou indirects. Cette situation engendre un déséquilibre entre syndicats du public et syndicats du privé. En effet les syndicats du public ont beaucoup plus de pouvoir que les syndicats du privé et freinent en permanence la réforme de l'état. Il faudrait clarifier le mode de financement des syndicats en supprimant les dispositifs de mise à disposition de personnels et de locaux pour les remplacer par exemple par un chèque syndical. Le chèque syndical serait un chèque individuel attribué à chaque salarié et financé à 50% par l'entreprise ou par l'employeur public et à 50% par le salarié lui-même pour être versé au syndicat de son choix. Le chèque

syndical remplacerait à terme toutes les subventions et mises à dispositions de locaux et de personnes.

L'arrêt des subventions et le retour au travail des dizaines de milliers de « permanents », notamment dans les entreprises publiques, serait une mesure éthique.

Le Rapport Perruchot (député du Nouveau Centre à l'époque) décrivait très bien la situation. Les mécanismes de financement des fédérations d'employeurs et de salariés présentent un déficit de représentativité très important alors que l'essentiel de leurs ressources sont déconnectés des cotisations de leurs adhérents.

Les financements des organisations syndicales accordés par l'état et la collectivité représenterait environ 4Md€ par an (personne et pour cause ne connaît ce chiffre avec précision) alors qu'elles prennent régulièrement la France en otage. Cela recouvre de nombreuses subventions directes et indirectes permettant d'employer des permanents par milliers. Les cotisations ne représentent que 3 à 4% des budgets syndicaux contre une moyenne de 80% en Europe !

Le Rapport Perruchot a été enterré par l'Assemblée Nationale en novembre 2011 sans autre forme de procès...

Ces syndicats sans légitimité avec 8% des salariés seulement, sont devenus des puissances financières perméables à la corruption et faisant obstacle aux réformes d'intérêt général. Leurs défilés contre la réforme des retraites à l'époque ont montré qu'ils défendaient les corporatismes d'un autre siècle. On a le droit de défendre la retraite par répartition et d'invoquer la solidarité. Personne n'est obligé de ressortir les clichés usés sur la retraite par capitalisation. En Suède, la réforme des retraites a été faite sans la participation des syndicats.

Les salariés de la fonction publique constituent une catégorie de français qui a davantage de privilèges et moins de contraintes que les autres salariés. Dans les groupes publics ou semi publics, les syndicats et les politiques profitent au maximum d'un système que l'État a créé et qu'ils entretiennent soigneusement. Les différences entre le public et le privé sont devenues insupportables. La réintroduction du jour de carence dans la fonction publique avait fait chuter l'absentéisme de 43%.

Les avantages datent souvent des situations de monopole et accordés par des gouvernements

faibles. La France est un pays extrêmement fertile : on plante des fonctionnaires et il y pousse de l'impôt. Les politiques s'exonèrent légalement et iniquement des obligations qui frappent les citoyens qui les ont élus. Outre-mer on vit au rythme du soleil et des indemnités. Les cheminots, les salariés de la RATP, les pilotes de ligne, les employés de la Banque de France, les salariés de l'EDF. Les aiguilleurs du ciel bénéficient tous d'avantages dont ne bénéficient pas les salariés du secteur privé.

La CGT qui a toujours été proche du parti communiste a un lourd passé d'organisation totalitaire au financement opaque et souvent illégal.

Le syndicat FO a obtenu la présidence du régime général de retraite de la CNAV. Pourtant, c'est le syndicat champion des grèves à répétition et de la lutte pour le maintien des régimes spéciaux. Comment s'étonner dans ces conditions que les caisses fassent l'objet de tous les pillages pour financer les retraites privilégiées des agents publics : la SNCF, la RATP, la Poste, EDF etc...

Le MEDEF a aussi sa part de responsabilité puisque les entreprises financent l'essentiel de la formation professionnelle : entreprises 13,7 Md€, État 6,8, Régions 4,5, autres collectivités locales 2,7, autres administrations publiques, Ménages 1,2 . Qui en bénéficie : les salariés du privé 42%, les jeunes 24%, les fonctionnaires 19%, les chômeurs 14% Ces chiffres sont stupéfiants puisque l'État ne cotise pas pour ses 2,4M d'agents alors que leur budget formation coûte tout de même 2,5Md€ au budget de l'État !

La formation professionnelle coûte plus que le budget de la défense ou de l'enseignement supérieur. Les syndicats de salariés et les syndicats patronaux n'ont aucun intérêt à changer quoi que ce soit au dispositif.

Tant que la France continuera d'être aveuglée par le socialisme et restera dans une idéologie fausse de caractère utopique et para religieux, elle ne s'en sortira pas. L'oligarchie des fonctionnaires qui gouverne, réglemente, légifère à son seul profit avec des syndicats qui imposent leur loi ne peut se poursuivre. Espérons que les français, un jour, se déprendront un jour des idéologies hostiles à la liberté pour la bonne raison qu'ils sont un vieux peuple libre...